



AVIS DE CONCOURS 2026

Filière culturelle – Catégorie B
(Arrêté d'ouverture n° 2025-99 du 19 août 2025)

Les Centres départementaux ou interdépartementaux de gestion organisent pour l'ensemble du territoire national :

LE CONCOURS D'ASSISTANT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2^E CLASSE

Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne organise pour la **spécialité Musique**

Discipline : Accordéon

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATE DE LA 1 ^{re} ÉPREUVE	NOMBRE DE POSTES
<p>CONCOURS EXTERNE (sur titres avec épreuve)</p> <p>Le concours externe est ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme sanctionnant une formation technico-professionnelle homologué au niveau 5 (anciennement III) correspondant à l'une des spécialités du concours. Il s'agit essentiellement du DE (ou DUMI) en musique.</p> <p><i>Les candidats non titulaires du diplôme requis pour se présenter au concours externe (sauf pour la spécialité danse) peuvent solliciter la commission d'équivalence des diplômes. Les demandes d'équivalence sont à effectuer auprès du C.N.F.P.T. - Commission d'équivalence de diplômes et de de reconnaissance de l'expérience professionnelle - www.cnfpt.fr. ou peuvent bénéficier d'une dérogation (pères et mères ayant élevé au moins 3 enfants et sportifs de haut niveau.) lien : Lien pour saisir la commission d'équivalence</i></p>	<p>À partir du 9 février 2026 (date nationale)</p> <p>dans les locaux du Conservatoire à rayonnement Val-Maubuée à Noisiel et/ou du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne à Lieusaint</p> <p>Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne se réserve la possibilité, au regard des éventuelles contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives de prévoir d'autres centres d'examens pour accueillir les candidats et veiller au bon déroulement des épreuves.</p>	17
<p>CONCOURS INTERNE (sur épreuves)</p> <p>Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, y compris de la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement d'un État membre de la communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen.</p> <p>Les candidats doivent être en position d'activité à la date de clôture des inscriptions, soit le 30 octobre 2025 et justifier de 4 ans de services publics au 1^{er} janvier 2026.</p>		8
<p>TROISIÈME CONCOURS (sur épreuves)</p> <p>Le troisième concours est ouvert aux candidats justifiant, au 1^{er} janvier 2026, de l'exercice pendant une durée de quatre ans au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit d'une ou plusieurs activités professionnelles privées, quelle qu'en soit la nature, - soit d'un ou plusieurs mandats en qualité de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale, - soit d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association. <p>La durée de ces activités ou mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas, lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public.</p> <p>Par dérogation, les activités syndicales des candidats bénéficiant d'une décharge d'activité de services ou mis à disposition d'une organisation syndicale sont prises en compte.</p>		3

La période de préinscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du 16 septembre au 22 octobre 2025 inclus.

Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet via le portail national www.concours-territorial.fr ou sur le site www.cdg77.fr ou à défaut, par courrier adressé au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, 10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAIN Cedex.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt de dossiers) est arrêtée au 30 octobre 2025.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmis via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette date.

La Présidente du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne
Maire d'Arville

Anne THIBAUT
Officier de l'ordre national du Mérite



POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT CE CONCOURS EN FONCTION DES SPÉCIALITÉS ET DISCIPLINES, IL CONVIENT DE S'ADRESSER AUX CENTRES DE GESTION ORGANISATEURS INDICÉS CI -DESSOUS :

Spécialités	Disciplines	CDG organisateur	Site Internet
MUSIQUE	Violon	CDG 13	www.cdg13.com
	Basson	CDG 33	www.cdg33.fr
	Chant - Jazz (tous instruments)	CDG 73	www.cdg73.fr
	Violoncelle -Alto	CDG 44	www.cdg44.fr
	Clarinete	CDG 14	www.cdg14.fr
	Accompagnement danse - Musiques actuelles amplifiées (tous instruments)	CIG Petite Couronne	www.cig929394.fr
	Tuba - Piano	CDG 69	www.cdg69.fr
	Flûte traversière	CDG 67	www.cdg67.fr
	Hautbois	CDG 85	www.cdg85.fr
	Saxophone – Guitare – Musiques traditionnelles (tous instruments)	CDG 35	www.cdg35.fr
	Trompette	CDG 62	www.cdg62.fr
	Cor – Contrebasse - Harpe	CDG 59	www.cdg59.fr
	Trombone	CDG 37	www.cdg37.fr
	Accordéon	CDG 77	www.cdg77.fr
	Accompagnement musique	En attente de positionnement	
	Musique électroacoustique	En attente de positionnement	
	Instruments anciens (tous instruments) – Intervention en milieu scolaire - Direction d'ensemble vocaux - Direction d'ensembles instrumentaux	CIG Grande Couronne	www.cigversailles.fr
	Percussions	CDG 63	www.cdg63.fr
Formation musicale	CDG 54	www.cdg54.fr	
DANSE	Danse contemporaine – Danse classique – Danse jazz	CIG Petite Couronne	www.cig929394.fr
ARTS PLASTIQUES	Pas de discipline	CDG 73	www.cdg73.fr
ART DRAMATIQUE	Pas de discipline	CIG Grande Couronne	www.cigversailles.fr

À noter : Pour l'inscription à ces concours, vous devez vous rendre sur la plateforme www.concours-territorial.fr, créer votre compte ou utiliser France-Connect puis vous pourrez choisir le Centre de Gestion organisateur de votre spécialité et/ou discipline.